

NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement
des **Entreprises**
de France 

Newsletter #3 - Mars 2022

Le chiffre du mois : 931, le nombre de demandes de dépôts de brevets de Safran en 2022, première entreprise française ([lien vers l'article Les Echos réservé aux abonnés](#))

L'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) a publié son palmarès annuel des plus grands déposants de brevets nationaux. Au niveau global, il constate une tendance baissière : le palmarès prend en compte avec un écart de 18 mois les dépôts, ce qui reflète une baisse du fait des confinements. Safran passe ainsi de 1037 demandes en 2021 à 931. Il consacre son budget R&D 2021-2025 de 4,3 milliards d'euros à 75% à la décarbonation de l'aviation.

Il faut noter que certains brevets ne font pas l'objet d'une publication du fait de leur dimension stratégique pour la souveraineté et défense nationales.

Le CEA progresse lui dans le classement en devenant le 3^{ème} déposant (672 demandes). Le palmarès constate la progression des organismes de recherche et universités, ce qui peut refléter le début du décloisonnement privé-public.

Le Monde critique le « solutionnisme technologique » comme un moyen d'éviter de penser le changement de modèle face à la crise climatique et les problèmes sociaux ([lien vers l'article Le Monde réservé aux abonnés](#))

La notion de « solutionnisme technologique » s'est imposée dans le débat en 2014 via la plume du chercheur américain Evgeny Morozov dans son ouvrage *Pour tout résoudre, cliquez ici*. Mais cet optimisme technologique tendrait à occulter les causes sociales et politiques des problèmes.

Ce type de raisonnement existait déjà à l'époque de la première révolution industrielle où les ingénieurs et pouvoirs publics rivalisaient de propositions pour limiter la pollution des villes. Puis dans les années 1970, face à la pollution automobile, les pouvoirs publics misent sur l'amélioration des moteurs et des filtres.

Le technosolutionnisme, ou « écomodernisme », néglige des réalités physiques incontournables selon l'article, dont l'épuisement des ressources et le temps de développement des technologies qui ferait défaut à l'humanité. Un dernier argument pour soutenir ce rejet est celui de « l'effet rebond » : le progrès technique sans régulation entraîne une augmentation de la consommation neutralisant l'effet de réduction de l'utilisation de ressources.

Pour finir, l'article soutient la thèse selon laquelle le technosolutionnisme s'apparente à une forme de climatocépticisme car c'est un moyen de limiter le changement et dépolitiser les réponses à apporter à nos crises.

Cinq PUI pilotes pour faire émerger davantage de start-up du monde de la recherche ([lien vers l'article L'Etudiant en accès libre](#))

Afin d'accélérer les échanges entre la recherche universitaire et le monde économique, 25 Pôles universitaires d'innovation avec une enveloppe de 160M€ doivent être déployés progressivement sur le territoire.

En novembre 2021, 5 PUI pilotes ont été déployés avec pour objectif de faciliter les interactions entre acteurs de l'innovation au niveau du territoire. Ils peuvent former et renseigner les chercheurs sur le potentiel économique de leur recherche. Le PUI permet de les accompagner sur toutes les étapes de l'entrepreneuriat.

Tribune | L'ancien PDG de Google Eric Schmidt soutient que l'innovation et la technologie déterminera le vainqueur de la compétition Amérique-Chine ([lien vers la tribune dans L'Express réservée aux abonnés](#))

L'ancien PDG de Google affirme que l'élément qui a permis à l'Ukraine de tenir face à l'invasion russe en février dernier malgré le pessimisme des observateurs et services de renseignements occidentaux fût la technologie. Le gouvernement ukrainien a stocké toutes ses données en cloud, l'armée a bénéficié du réseau de satellites Starlink, a développé ses propres drones conçus pour intercepter les attaques russes et a poussé pour recevoir l'armement de pointe des Occidentaux.

La capacité à innover mais surtout à innover vite et de façon agile par rapport à la menace a été déterminant en Ukraine et le sera encore à l'avenir pour toutes les grandes puissances. Le gouvernement américain doit veiller à ne pas s'étouffer dans la technocratie. L'IA est probablement le domaine dans lequel l'avantage d'un pays sur l'autre sera décisif : elle permettra de modéliser et alerter sur l'activité ennemi et d'analyser plus rapidement et finement les données de renseignement. L'IA permettra d'exécuter plus rapidement les ordres dans des guerres où la capacité de réaction est décisive.

Consultation | La DGE demande vos positions concernant le mandataire unique ([lien vers la consultation](#))

Relever le défi de la réindustrialisation dépend notamment de la capacité de la France à rattraper son retard en matière de coopération public-privé, notamment concernant la phase de négociation et la mise en œuvre du partenariat.

Le dispositif du mandataire unique a été mis en place en 2009 pour faciliter ces relations. La DGE, en lien avec la DGRI, procède actuellement à une évaluation du régime du mandataire unique et souhaiterait recueillir votre avis sur sa réforme par la loi PACTE et le décret n°2020-24 du 13 janvier 2020 à l'aide du questionnaire joint.

Les réponses sont à adresser d'ici au 28 avril 2023 à Marie-Léa Rols (marie-lea.rols@finances.gouv.fr) et François Julienne (francois.jullienne@finances.gouv.fr). Copie Patrick Schmitt (pschmitt@medef.fr)